



[2] The motion for leave to appeal is dismissed with costs of \$1,000.

[Version française]

**DÉCISION (rendue oralement)**

- [1] La motion visant la prolongation du délai imparti pour la signification d'un avis de motion en autorisation d'appel est accueillie sans dépens.
- [2] La motion en autorisation d'appel est rejetée avec dépens de 1 000 \$.